



DÉCISION

N° : 2024-236

Exécutoire le : 31 OCT. 2024

Publiée / Notifiée le :

Visée le : 24 OCT. 2024 31 OCT. 2024

VALORISATION DES DECHETS Cession de bacs poubelle usagés à PLASTIC POOL EUROPE SA

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021, du 21 juin 2021 et du 21 mars 2023 donnant délégation au président de Grand Lac pour la vente de biens mobiliers jusqu'à 6 000 HT,

Considérant que Grand Lac dispose de bacs poubelle usagés, qui ne peuvent plus être utilisés dans le cadre du service public de collecte des déchets,

Considérant qu'afin de s'inscrire dans une démarche de transition écologique et de développement durable, il est proposé de valoriser ces biens en procédant à leur vente,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : CESSION DE BACS POUBELLE USAGES

De céder 5,480 tonnes de bacs poubelles usagés à la société PLASTIC POOL EUROPE SA, pour un montant de 400 € la tonne, soit un montant de 2 192 € net de taxes.

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la Savoie,
- Monsieur le Receveur,
- La société PLASTIC POOL EUROPE SA.

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le 22 octobre 2024

Le Président,
Renald BERETTI





Manhay, le 16 octobre 2024

Grand Lac
Communauté d'Agglomération
1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Objet : Récapitulatif des réceptions

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous le récapitulatif des réceptions suivant notre offre de reprise :

- Nom du titulaire	Nom : PLASTIC POOL EUROPE SA Adresse : Parc Industriel de Manhay- Dochamps, 5&9, BE-6960 Manhay, Belgique
- Numéro de SIRET	Siret : BE0452 059 194
- Quantité du produit reçu	5,480 tonnes enlèvement le 11/10/2024
- Valeur de reprise	400 EUROS (prix net/tonne)
Montant total à facturer	2 192,00 EUROS

Pour un traitement plus rapide, prière d'envoyer directement la facture ou titre de recette sur cette boîte mail accounting@pp-europe.be

Nous restons à votre disposition,

Bien cordialement,

Tania Afahounko
Commercial Manager
tania.afahounko@pp-europe.be
Tel: +33 (0)772 04 8041

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2024-236 : Cession de bacs poubelle usagés à PLASTIC POOL EUROPE SA

Date de transmission de l'acte : 24/10/2024

Date de réception de l'accusé de réception : 24/10/2024

Numéro de l'acte : dec815 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20241022-dec815-AI

Date de décision : 22/10/2024

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. Environnement